




Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.647**

Séance publique du

18 novembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131118-36058- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/13
Date de réception : jeudi 21 novembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : VENTE D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARCHEOLOGIE DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE**

Le 18/11/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/11/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Martine FENESTRAZ à M. Gerard DELOCHE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Arlette OLLIVIER à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, M. Helliot BRAMI, M. Jean CHORRO, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



07.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipements
Direction Archéologie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/11/13

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Nomenclature : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : VENTE D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARCHEOLOGIE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Afin de satisfaire les demandes du public amateur d'archéologie, la Direction Archéologie envisage de vendre à l'occasion des expositions, des conférences et des manifestations qu'elle organise, divers ouvrages concernant l'archéologie de la Ville.

Il s'agit de :

- l'ouvrage "Archéologies de Provence et d'ailleurs" édité en 2008 par l'association Provence Archéologie, dans lequel est paru un article important sur la réoccupation du théâtre antique de la SEDS à partir du Ve siècle après J.-C.,
- l'album d' «Alix à Aquae Sextiae» paru en 2013 aux éditions Casterman, à l'occasion du dernier festival de la bande dessinée,
- l'ouvrage sur "*La nécropole méridionale d'Aix-en-Provence*" publié en 2013 par la Revue Archéologique de Narbonnaise.

Le prix de vente de ces ouvrages est fixé respectivement, pour chacun d'eux, au montant suivant:

OUVRAGE	PRIX UNITAIRE TTC	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	MONTANT DES RECETTES
« Archéologie de Provence et d'ailleurs »	45 €	20	900 €
« La nécropole méridionale d'Aix-en-Provence »	38 €	20	760 €
« Alix à Aquae Sextiae »	12,90 €	200	2 580 €
MONTANT TOTAL			4 240,00 €

En conséquence, il vous est demandé, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **DONNER** votre accord pour la vente des exemplaires des ouvrages mentionnés dans les conditions ci-dessus exposées,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à procéder à l'encaissement des recettes desdites ventes.

2013.647 - VENTE D'OUVRAGES RELATIFS A L'ARCHEOLOGIE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Présents et représentés	: 43
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**